

Fonds de soutien à l'innovation pédagogique

L'ENAP annonce fièrement la création d'un fonds d'innovation pédagogique de 90 000\$ sur 3 ans. Ce fonds vise à offrir des conditions favorables à l'expérimentation et la mise en place de pratiques d'enseignement adaptées au contexte universitaire actuel et en devenir.

Relevant du Décanat des études, le fonds de soutien à l'innovation pédagogique vise à appuyer le développement et l'expérimentation de pratiques d'enseignement et d'évaluation adaptées aux besoins de la population étudiante de l'ENAP.

À partir d'un appel au corps professoral et enseignant, des projets seront sélectionnés par un comité et obtiendront un financement pour développer un projet d'innovation pédagogique, pour l'expérimenter et pour en tirer des apprentissages dans une perspective d'amélioration continue des pratiques d'enseignement à l'ENAP.

Au terme de leurs démarches, les responsables de projet pourront rendre compte à la communauté énapienne de la portée de leurs innovations dans un court document (recto verso) et/ou lors d'un atelier-discussion (midi-pédagogique), permettant ainsi un rayonnement et une appropriation des pratiques éprouvées.

Le programme de soutien à l'innovation pédagogique

Unité responsable : VPAA - Décanat des études

Buts

1. Offrir un environnement propice à l'innovation pédagogique au corps professoral et enseignant (soutien financier et accompagnement pédagogique)
2. Reconnaître les membres du corps professoral et enseignant qui s'engagent dans une démarche structurée d'innovation pédagogique
3. Valoriser les pratiques pédagogiques innovantes

Objectifs du plan stratégique 2025-2030 liés

Objectif 1 : Offrir les enseignements les plus adaptés aux besoins des étudiantes et des étudiants et visant à répondre aux enjeux émergents en politiques et gestion publiques.

Objectif 3 : Augmenter la notoriété de l'ENAP pour son enseignement en administration publique au Québec.

Retombées attendues

Un développement et un déploiement des projets en **collaboration** avec l'équipe pédagogique assurera la documentation des expérimentations et le choix d'**innovations** qui prennent en compte les connaissances issues de la recherche en sciences de l'éducation et les besoins de la population étudiante. Cet accompagnement permettra d'augmenter la **transférabilité** des innovations dans d'autres groupes, d'autres cours et avec d'autres membres du corps professoral et enseignant.

Il est possible d'échanger avec des membres de l'équipe pédagogique lors de la préparation de votre projet. (pedagogie@enap.ca)

Sélection des projets

Les projets seront sélectionnés en fonction de critères qui favorisent, entre autres, la **prise en compte de la population étudiante** et la **transférabilité de l'innovation** afin d'**améliorer l'expérience étudiante** et de mieux répondre à leurs **besoins de formation**.

Une répartition annuelle équitable des fonds est souhaitée (30 000\$ par année – 15 000\$ corps professoral et corps enseignant). Les sommes non attribuées seront reportées à l'appel suivant.

Le comité de sélection sera formé des deux directions de programmes (ou un membre professoral des comités de programmes) et de la doyenne des études. Des membres de l'équipe pédagogique participeront aux délibérations sans droit décisionnel.

Voici les critères de sélection qui seront utilisés par le comité. Il est à noter que la complémentarité et la variété seront aussi considérées dans le choix des projets. Ainsi, à qualité égale, un projet pourrait être priorisé en fonction de son intérêt pour la communauté énapienne.

1. Caractère innovant
2. Adéquation avec le ou les volets choisis
3. Adéquation avec les besoins de la population étudiante visée
4. Rigueur de la planification du projet et du budget
5. Potentiel de transférabilité ou de pérennité (nombre de personnes étudiantes/enseignantes ou cours/groupes)

Note : Pour les personnes chargées d'enseignement, l'appui du professeur ou de la professeure responsable du cours siglé sera considéré comme un atout.

Exemples de projets qui pourraient être financés

- Développement et expérimentation d'une simulation comme moyen d'évaluation
- Développement et expérimentation d'un scénario d'apprentissage par embranchements
- Développement et expérimentation d'ateliers comodaux
- Développement d'une série de balado avec des questionnaires en poste pour l'exemplification d'une démarche de gestion
- Développement et expérimentation d'une approche portfolio en évaluation
- Développement et expérimentation de cas interactifs interdisciplinaires
- Ludification et expérimentation d'une partie d'un cours
- Développement et expérimentation d'une auto-évaluation et de modules interactifs adaptatifs
- Développement et expérimentation d'un scénario de gestion d'une crise
- Développement et expérimentation d'un travail d'équipe équitable

Dépenses admissibles

- Embauche d'un expert de contenu ou d'une personne étudiante pour le développement de l'innovation
- Rémunération de la personne chargée d'enseignement porteuse du projet
- Rémunération d'une personne assistante d'enseignement pour libérer un membre du corps professoral
- Développement de matériel pédagogique (production vidéo, activités interactives, outils numériques)
- Outils et licences logicielles nécessaires au développement de l'innovation, mais pas à son utilisation et seulement si les outils institutionnels existants ne répondent pas au besoin.
- Frais de déplacement pertinent

Exigences et engagement

Les éléments suivants ont été identifiés comme favorisant les retombées sur la collectivité et seront considérés par le comité de sélection.

- Le projet répond à un besoin de la population étudiante.
- Le projet est lié à un cours existant ou une partie d'un cours existant.

- Le projet inclut une expérimentation.
- Le projet prévoit une évaluation de ses retombées.
- Le projet est idéalement planifié sur une année (12 mois).

La personne responsable d'un projet s'engage à respecter le calendrier proposé et le budget alloué. Elle bénéficiera du soutien de l'équipe pédagogique. Elle devra faire une présentation du projet réalisé à la communauté énapienne (midi-pédagogique ou document recto verso).

Formulaire de projet

Pour cette première édition, vous avez jusqu'au 23 octobre 2026 pour soumettre une proposition. Selon le nombre de projets retenus et les sommes octroyées, un deuxième appel pourrait être annoncé jusqu'au 1^{er} décembre 2026.

Les informations suivantes visent à vous guider pour la complétion du formulaire.

1. Identification

Outre les informations habituellement demandées, il est suggéré aux personnes chargées d'enseignement d'identifier le ou la professeur·e responsable du cours comme membre de l'équipe de projet s'il ou elle a préalablement approuvé le projet.

2. Description du projet

Titre du projet : Choisissez un titre qui indique bien l'objet de votre projet.

Volets concernés : Les volets identifiés permettront d'assurer une diversité de projets sélectionnés.

Il est possible d'identifier plus d'un volet.

4 volets d'innovation pédagogique

- Apprentissage : concerne des activités d'apprentissage où les personnes étudiantes sont les actrices principales
- Évaluation : concerne des dispositifs visant l'autoévaluation des apprentissages (évaluation formative) et la régulation de l'enseignement ou des dispositifs d'évaluation visant à sanctionner la réussite du cours (évaluation sommative)
- Réussite : concerne des activités ou des dispositifs visant à soutenir les personnes étudiantes dans la réussite d'un cours ou d'un projet d'études (programme)
- Utilisation critique de l'IA : concerne des dispositifs ou activités visant à soutenir les personnes étudiantes dans l'appropriation critique de l'IA ou des productions générées par l'IA

Sigle et nom du cours concerné : Il est important de remplir cette section. Si votre projet n'est pas associé à un cours en particulier, précisez la raison.

Résumé du projet : Ce paragraphe vise simplement à permettre aux membres du comité de comprendre la teneur de votre projet. Vous aurez l'occasion de le développer en étapes plus loin dans le formulaire.

3. Description détaillée du projet

Pertinence du projet : Cet espace permet de justifier la pertinence de votre projet en lien avec les **besoins des personnes étudiantes**, de la **qualité de la formation** et le **développement professionnel en enseignement**. Vous pouvez y préciser la **portée** en termes de nombres de personnes étudiantes, de groupes-cours et de cours différents. La pertinence du projet s'évalue aussi par la **pérennité** des productions et la **transférabilité** des dispositifs et activités à d'autres cours.

Étapes du projet : Cet espace permet de préciser les grandes étapes de déroulement de votre projet et d'estimer la **durée** de chaque étape. Cette description est aussi l'occasion de préciser les **collaborations** envisagées, les **productions** attendues à chacune des étapes et les modalités visant à évaluer la **démarche d'innovation**.

Budget préliminaire: Cet espace permet de préciser la demande de fonds et son utilisation. Il faut y préciser les sommes demandées et les utilisations prévues. Vous pouvez soit inclure une liste dans le formulaire ou joindre un fichier Excel à votre envoi.

Dépenses admissibles

- Embauche d'un expert de contenu ou d'une personne étudiante pour le développement de l'innovation
- Rémunération de la personne chargée d'enseignement porteuse du projet
- Rémunération d'une personne assistante d'enseignement pour libérer un membre du corps professoral
- Développement de matériel pédagogique (production vidéo, activités interactives, outils numériques)
- Outils et licences logicielles nécessaires au développement de l'innovation, mais non à son utilisation et seulement si les outils institutionnels existants ne répondent pas au besoin.
- Frais de déplacement pertinent

Retour à la collectivité : Cet espace permet d'indiquer comment vous comptez assurer un retour à la communauté énapienne intéressée à la qualité de l'enseignement et à la réussite étudiante.

Collaboration avec l'équipe pédagogique : Cet espace permet de préciser le type de collaboration que vous souhaitez établir avec l'équipe pédagogique. Cette collaboration pourrait être en continu ou sporadique, en rôle conseil ou en contribution directe. Tous les membres de l'équipe pédagogique peuvent être mis à contribution.

Signature : Signer et transmettre ce formulaire à pedagogie@enap.ca dans les délais prévus.